

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 8 (1864-1865)
Heft: 52

Artikel: Note sur l'état actuel de l'horlogerie électrique
Autor: Cauderay, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-254856>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Note sur l'état actuel de l'horlogerie électrique.

Par H. CAUDERAY,

inspecteur des télégraphes des chemins de fer, à Lausanne.

(Séance du 4 mai 1864.)

Actuellement on est parvenu à assurer assez convenablement la marche des horloges électriques installées dans l'intérieur des bâtiments. Il n'en est pas de même pour les horloges électriques fixées à l'extérieur des bâtiments, des édifices ou placées dans les lanternes à gaz.

M. Hipp qui avait obtenu en 1861 de la municipalité de Genève la fourniture des horloges électriques placées dans les rues de cette ville, vient de publier une notice dans laquelle il donne divers détails sur la cause des dérangements fréquents qu'on leur reproche.

Ces perturbations sont produites, d'après M. Hipp, principalement par les quatre causes suivantes :

- 1^o Par l'électricité atmosphérique.
- 2^o Par les contacts imparfaits dans les conduites à gaz.
- 3^o Par le vent qui imprime des secousses à l'appareil.
- 4^o Enfin par la poussière et l'humidité.

Ces différentes causes sont capables de faire avancer, retarder ou même d'arrêter le mouvement de l'horloge.

M. Hipp donne ensuite la description d'un nouveau mécanisme très-ingénieux d'horloge électrique de son invention, qu'il a construit pour annuler les effets des causes ci-dessus et dans lequel il emploie des aimants permanents, se polarisant sous l'influence du courant.

Je crois que ce système bien établi sera supérieur à l'ancien. L'emploi d'aimants permanents sera également une cause de dérangements ; car avec le temps les aimants artificiels perdent leur force magnétique, ce qui peut aussi arriver sous l'influence d'une décharge d'électricité atmosphérique.

Cette amélioration de M. Hipp est sans doute un bon pas fait en avant, mais elle est loin de supprimer toutes les difficultés qui restent à surmonter pour rendre les horloges électriques tout-à-fait pratiques, du reste M. Hipp le dit lui-même au commencement de sa notice. Aujourd'hui même, dit-il, l'horlogerie électrique doit être considérée, en partie du moins, comme un problème qui n'a pas encore trouvé sa solution complète.

